

LES MÉTIERS

DE L'EMPLOI À LA FORMATION



SERVICES AUX PARTICULIERS ET AUX COLLECTIVITÉS

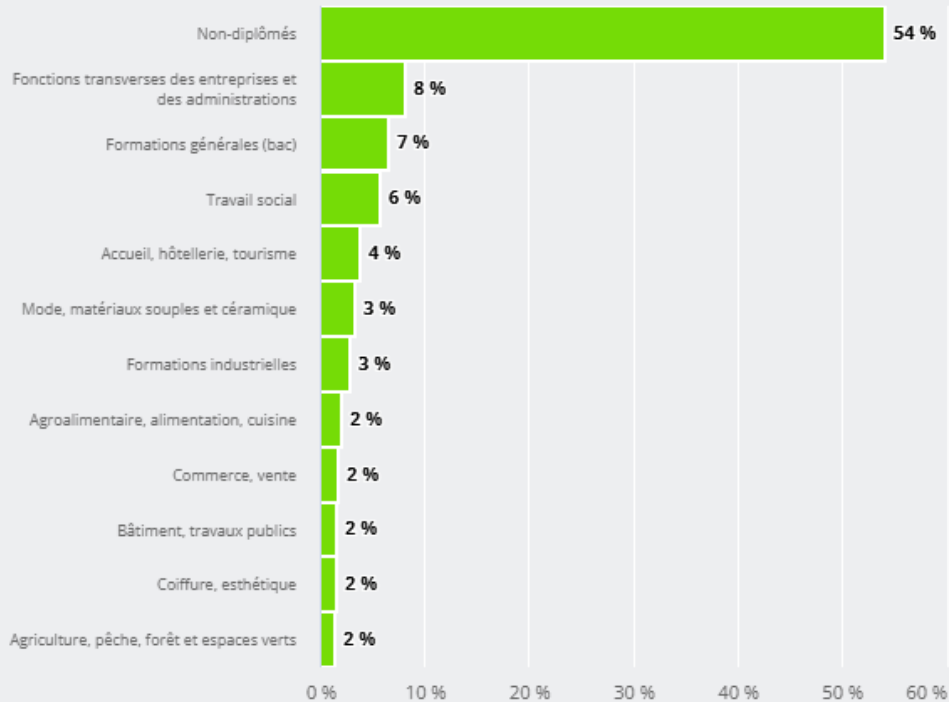
AGENTS D'ENTRETIEN**QUELLE EST LA FORMATION DES PERSONNES EXERÇANT CE MÉTIER EN RÉGION ?**Projet financé avec le concours de l'Union européenne
avec le Fonds social européen.



FILIÈRES DE FORMATION DES PERSONNES EXERÇANT CE MÉTIER

54 %

des personnes exerçant ce métier ne sont diplômées d'aucune filière



37 %

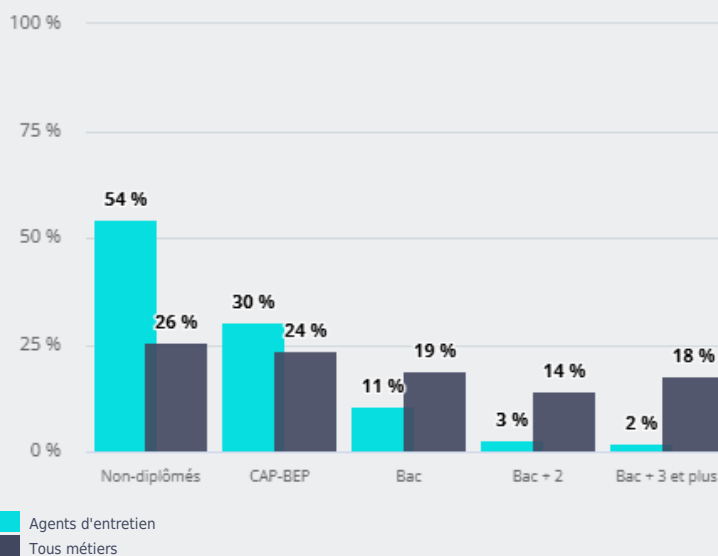
des personnes exerçant ce métier ont une formation professionnelle ¹ (56 % tous métiers)



NIVEAU DE FORMATION

54 %

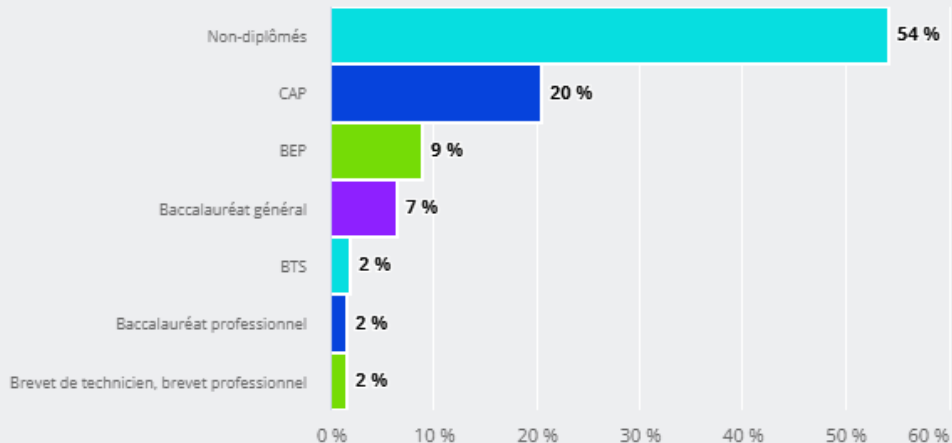
des personnes exerçant ce métier sont non-diplômées





PRINCIPAUX TYPES DE CERTIFICATION

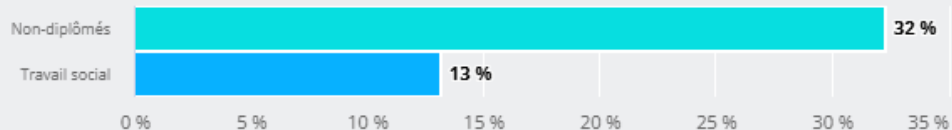
54 % des personnes exerçant ce métier sont non-diplômées



Formation des personnes exerçant ce métier, ayant moins de 11 ans d'ancienneté sur le marché du travail

FILIÈRE DE FORMATION DES PERSONNES EXERÇANT CE MÉTIER AYANT MOINS DE 11 ANS D'ANCIENNETÉ

32 % des personnes exerçant ce métier et ayant moins de 11 ans d'ancienneté ne sont diplômées d'aucune filière

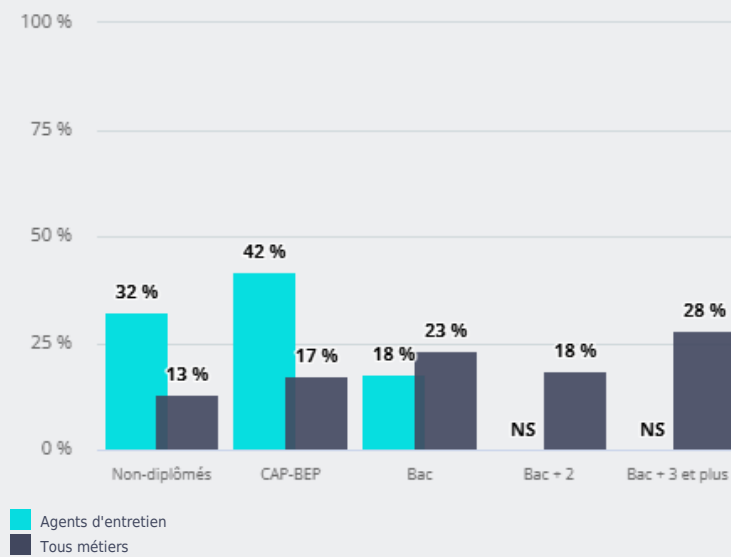




NIVEAU DE FORMATION DES PERSONNES EXERÇANT CE MÉTIER AYANT MOINS DE 11 ANS D'ANCIENNETÉ

42 %

des personnes exerçant ce métier et ayant moins de 11 ans d'ancienneté ont un niveau CAP-BEP



Sources : Insee - Enquêtes emploi en continu - Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.

Notes :

1 Toutes les certifications sont considérées comme professionnelles, hormis le certificat d'études primaires, le brevet des collèges, les bacs généraux et technologiques, le DEUG et la licence générale.